

## CANDIDATURE à des fonctions d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

### MODE D'EMPLOI POUR CANDIDATER :

1 – Inscription sur l'application <https://recrutement.insa-lyon.fr/EsupDematEC-ATER>

Consignes en page d'accueil de l'application

2 – Dépôt du dossier : **Date limite pour déposer votre dossier vendredi 18 août 2017 minuit**

Inscription et dépôt du dossier de candidature directement sur l'application :

<https://recrutement.insa-lyon.fr/EsupDematEC-ATER>

**Aucun dossier papier ou dossier reçu par mail ne sera accepté !**

Déposez l'ensemble de vos documents **en un seul fichier au format pdf.**

En cas de candidatures multiples, établir **un dossier par poste**. Tout dossier incomplet à la date de clôture sera considéré comme irrecevable.

Contact pour toutes informations complémentaires (hors profil de poste) :

Delphine COLELLA : [delphine.colella@insa-lyon.fr](mailto:delphine.colella@insa-lyon.fr) Tel : 04 72 43 60 51

### LE DOSSIER DOIT COMPORTER :

#### Pour tous les candidats :

- Une « notice individuelle - curriculum vitae » établie suivant le modèle ci-joint
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Copie(s) de vos derniers diplômes
- Un CV détaillé + une lettre de motivation

#### Pour les candidats de nationalité étrangère (non ressortissants C.E.E. :

- Carte de séjour ou carte de résident en cours de validité

#### 1 / Pour les candidats fonctionnaires de catégorie A :

- 1.1. Une pièce attestant de leur appartenance à la catégorie A de la fonction publique.
- 1.2. Une attestation d'inscription au doctorat ou à l'habilitation à diriger des recherches; ou, à défaut, une attestation du futur directeur de thèse donnant son accord pour diriger les travaux de recherche du candidat. Les candidats qui ne sont pas titulaires du DEA à la date de clôture, mais remplissant les autres conditions exigées, bénéficieront d'une recevabilité conditionnelle, à charge pour eux de fournir toute pièce ultérieurement attestant de leur réussite au DEA. Le contrat d'engagement ne sera établi qu'après production de cette pièce.
- 1.3. Pour ceux qui sont titulaires d'un doctorat :
  - une copie du diplôme de doctorat,
  - une lettre d'engagement, sur papier libre, à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.
- 1.4. Les candidats **retenus** devront fournir en temps utile une copie de la demande de détachement pour les personnels titulaires, ou une copie de la demande de congé sans traitement pour les personnels stagiaires.

#### 2 / Pour les candidats anciens allocataires d'enseignement et de recherche, ayant cessé d'exercer leurs fonctions depuis moins d'un an:

- 2.1. Une attestation indiquant précisément qu'à la date du 1er septembre de l'année de recrutement il y a moins d'un an qu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions.
- 2.2. Une lettre d'engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.
- 2.3. Une copie du Doctorat.

#### 3 / Pour les candidats enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère:

- 3.1. Une copie du doctorat ou des titres et diplômes justifiant la demande d'équivalence.
- 3.2. Une attestation précisant qu'à la date du 1er septembre de l'année du recrutement, ils ont exercé pendant au moins 2 ans des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

#### 4 / Pour les étudiants en cours de thèse :

- 5.1. Une attestation, sur papier libre, du directeur de thèse précisant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an, soit avant le 31 août de l'année suivante (qu'il s'agisse d'une première nomination ou d'un renouvellement).

#### 5 / Pour les titulaires d'un Doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches :

- 6.1. Une copie du doctorat ou de l'habilitation.

**6.2.** Une lettre d'engagement, sur papier libre, à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur